

Baromètre de la protection sociale

Vague 3

- 2^{ème} conférence nationale de la protection sociale -



Etude réalisée pour :

La Mutuelle Nationale Territoriale

Echantillon :

Echantillon de **802** personnes, représentatif des agents de la fonction publique territoriale

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie) après stratification par région.

Mode de recueil :

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré on line (Computer Assisted Web Interview).

Dates de terrain :

Du 6 au 15 février 2013.

NB : Les rappels indiqués dans le rapport font référence aux études suivantes (réalisées selon la même méthodologie) :

Baromètre d'image de la MNT – Vague 6, auprès de 804 agents, du 22 octobre au 5 novembre 2012.

Baromètre d'image de la MNT – Vague 5, auprès de 806 agents, du 24 octobre au 4 novembre 2011.

Baromètre de la protection sociale – Vague 2, auprès de 810 agents, du 20 au 29 avril 2011.

Baromètre d'image de la MNT – Vague 4, auprès de 806 agents, du 14 au 26 octobre 2010.

Baromètre d'image de la MNT – Vague 3, auprès de 800 agents, du 3 au 10 novembre 2009.

Baromètre de la protection sociale – Vague 1, auprès de 803 agents, du 11 au 17 février 2009.

Baromètre d'image de la MNT – Vague 2, auprès de 803 agents, du 15 au 22 octobre 2008.

Baromètre d'image de la MNT – Vague 1, auprès de 800 agents, du 21 au 27 janvier 2008.

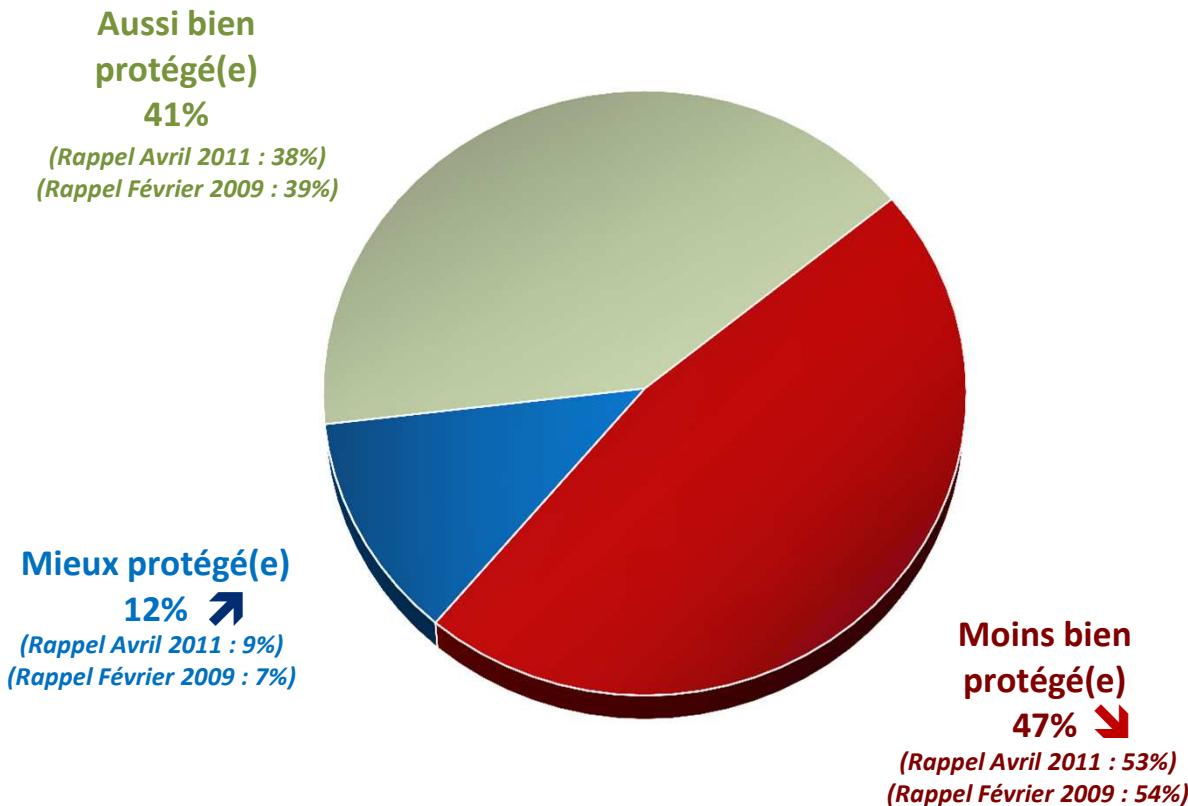
A

| Les jugements sur le système de protection sociale

L'évolution de la protection en matière de santé au cours des dernières années

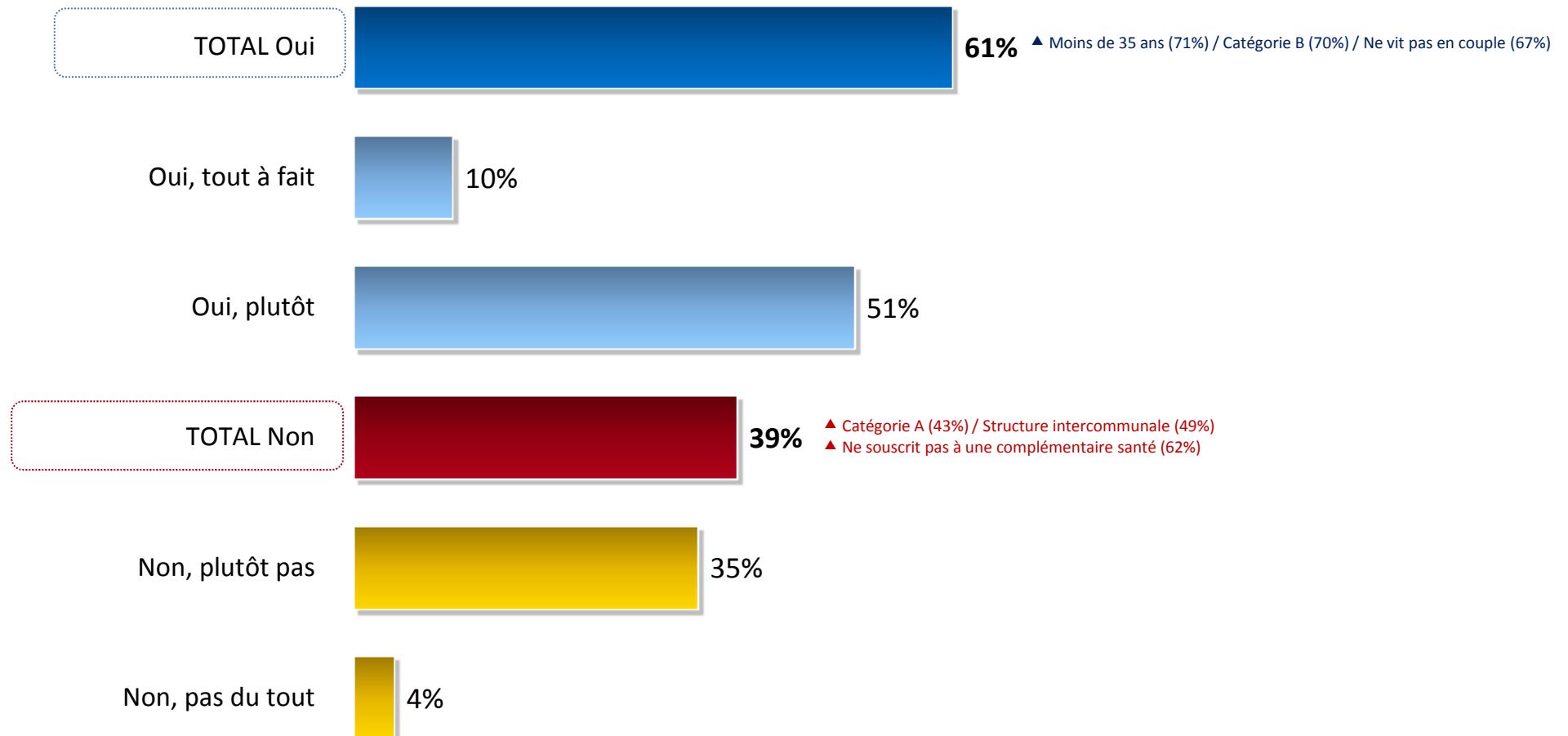
Préambule : Nous allons parler de protection sociale, c'est-à-dire de l'ensemble des dispositifs de prévoyance collective et de protection pour assurer et aider les citoyens à faire face aux principaux risques de l'existence, notamment sur le plan financier.

Question : Concernant votre santé, diriez-vous que vous vous sentez mieux, moins bien ou aussi bien protégé(e) qu'au cours des 5 dernières années ?



Le jugement sur la pérennité de sa couverture en matière de protection sociale

Question : Estimez-vous que la pérennité (c'est-à-dire le caractère durable) de votre couverture personnelle en matière de protection sociale est garantie ?



Question : Parmi les enjeux suivants, quel est pour vous le plus important en matière de santé ?

Permettre l'accès pour tous aux soins quel que soit leur revenu



43%

- ▲ Femme (54%) / Catégorie A (50%) / Non titulaire (51%)
- ▲ Conseil général (51%) / Filière culturelle (59%)
- ▲ Moins de 5 ans d'ancienneté (53%)

Maîtriser les dépenses de santé



27%

Améliorer l'accès aux professionnels de santé partout sur le territoire



18%

- ▲ Conseil régional (25%)

Améliorer le dépistage et la prévention

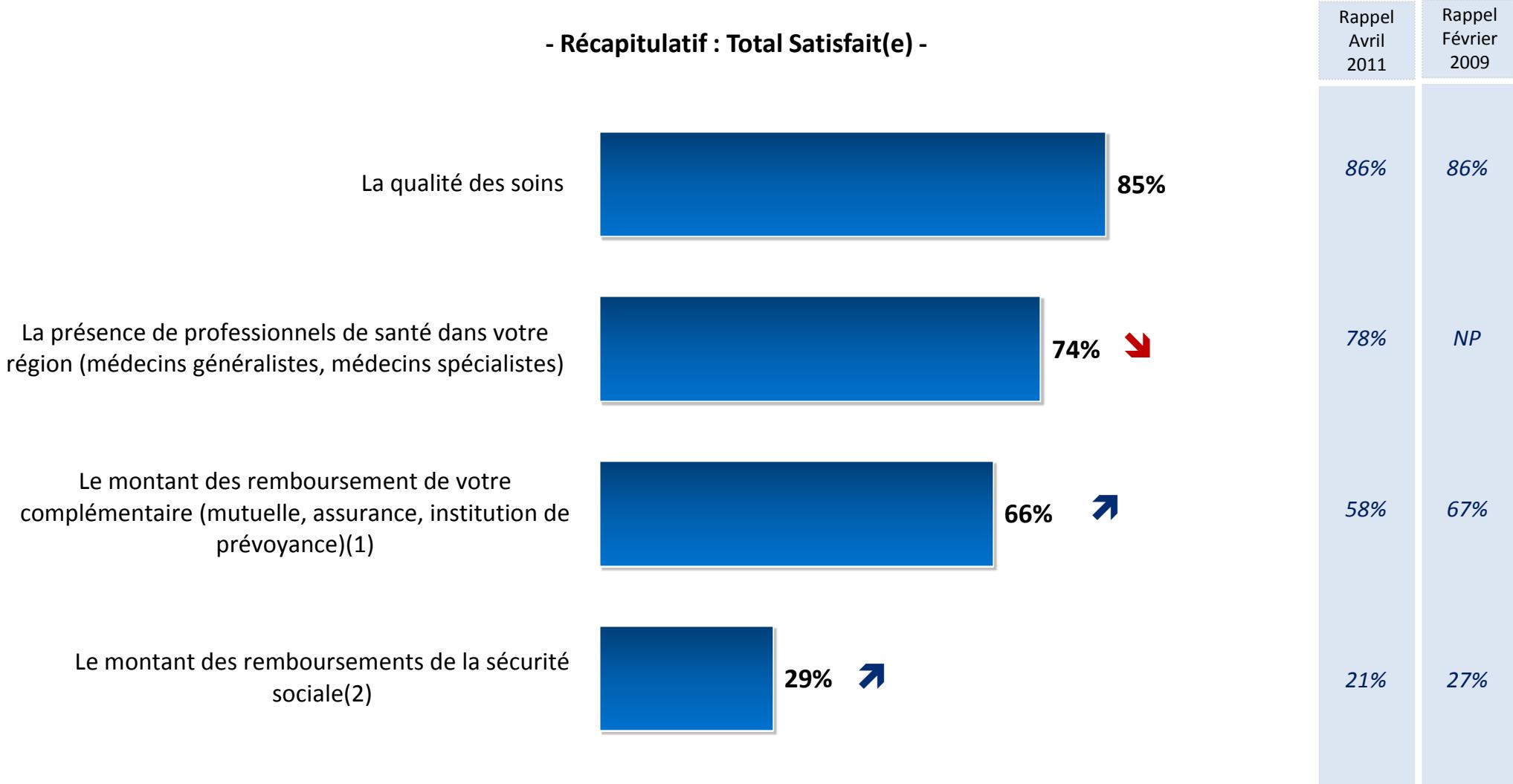


12%

La satisfaction en matière de protection sociale dans différents domaines

Question : Pour chacun des éléments suivants, diriez-vous que vous en êtes très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout satisfait(e) ?

- Récapitulatif : Total Satisfait(e) -



NP : Item Non Posé

(1) En février 2009 et avril 2011, l'intitulé de l'item était : « le taux de remboursement par les régimes complémentaires »

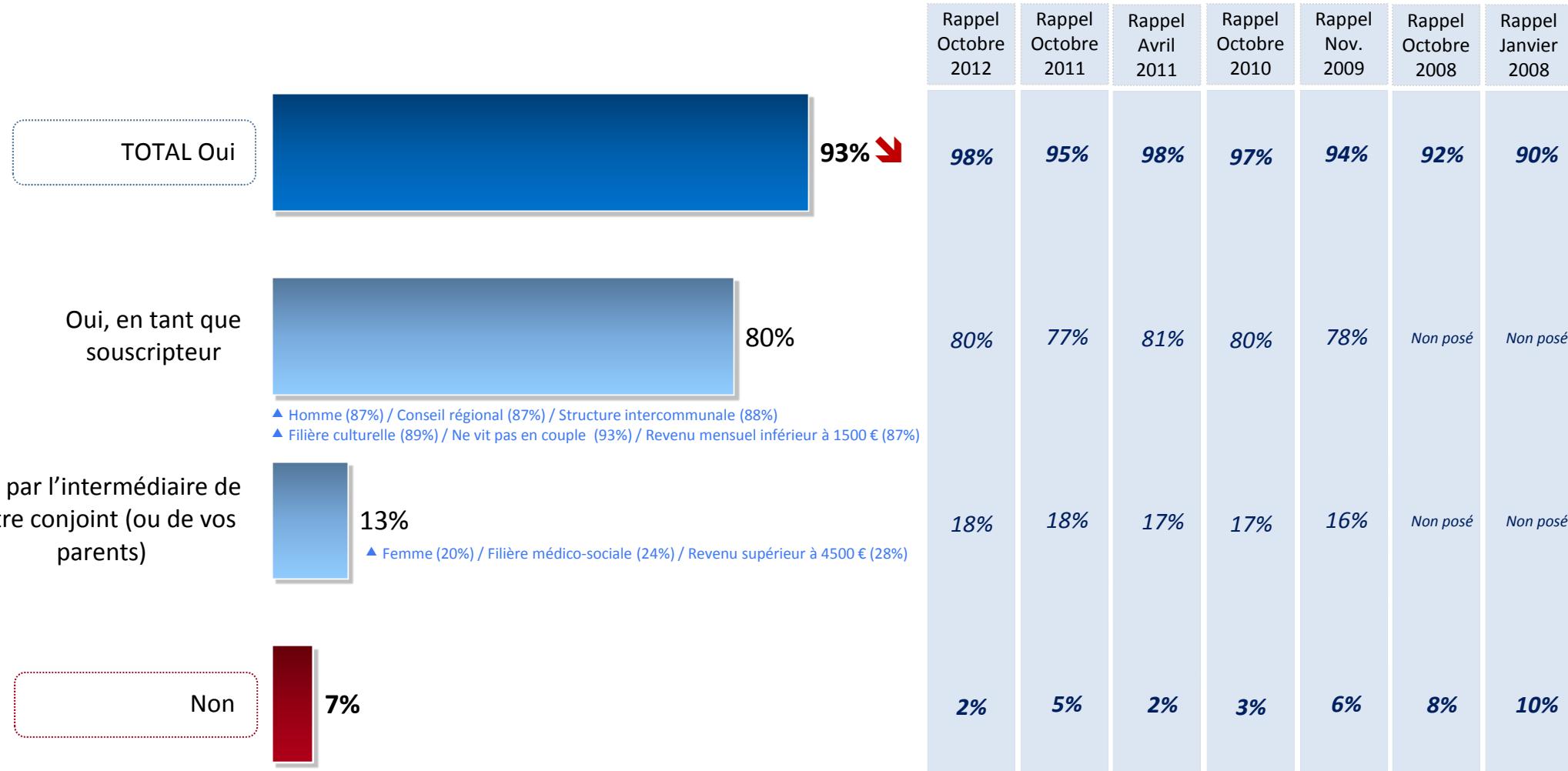
(2) En février 2009 et avril 2011, l'intitulé de l'item était : « le taux de remboursement de la sécurité sociale »

B

Les pratiques en matière de protection sociale

La souscription à une complémentaire santé

Question : Vous-même, avez-vous une complémentaire santé qui prend en charge partiellement ou totalement les dépenses de santé non remboursées par la sécurité sociale (mutuelle santé, assurance santé, ou institution de prévoyance) ?⁽¹⁾

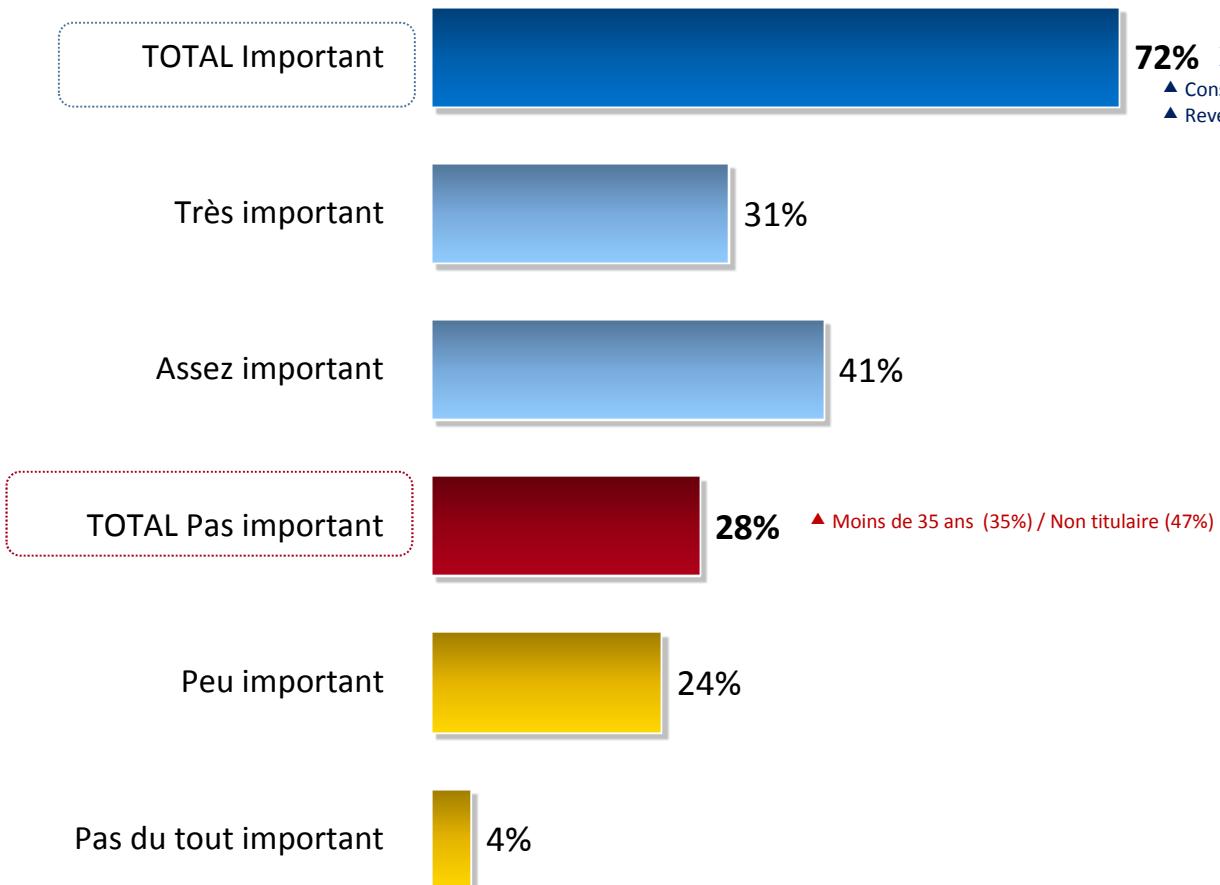
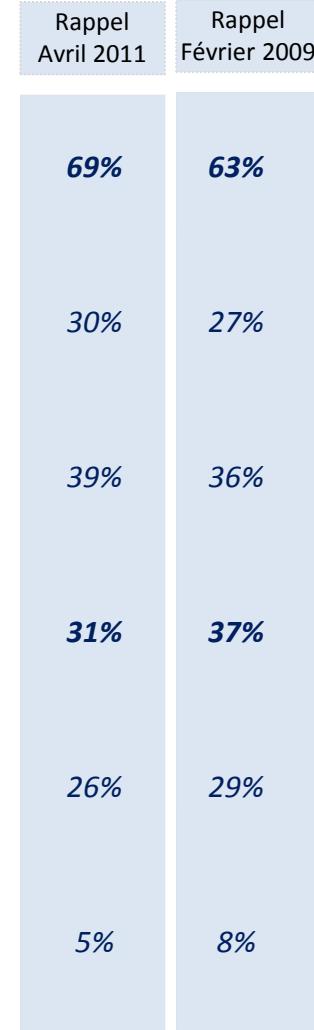


(1) Avant novembre 2009, l'intitulé de la question était : « Vous-même, êtes-vous adhérent ou client d'une mutuelle santé ou d'une autre société de protection sociale ? » et l'échelle de réponse était : « Oui / Non ». De novembre 2009 à octobre 2012, l'intitulé de la question était : « Vous-même, avez-vous une complémentaire santé (mutuelle santé, assurance santé, ou institution de prévoyance) ? »

L'importance accordée au choix d'une mutuelle dédiée à la fonction publique territoriale

Question : Vous personnellement, diriez-vous que vous accordez un rôle important ou pas important au choix d'une mutuelle dédiée aux agents territoriaux plutôt qu'une mutuelle généraliste ?⁽¹⁾

Base : question posée uniquement aux agents affiliés à une complémentaire santé en tant que souscripteur, soit 80% de l'échantillon.

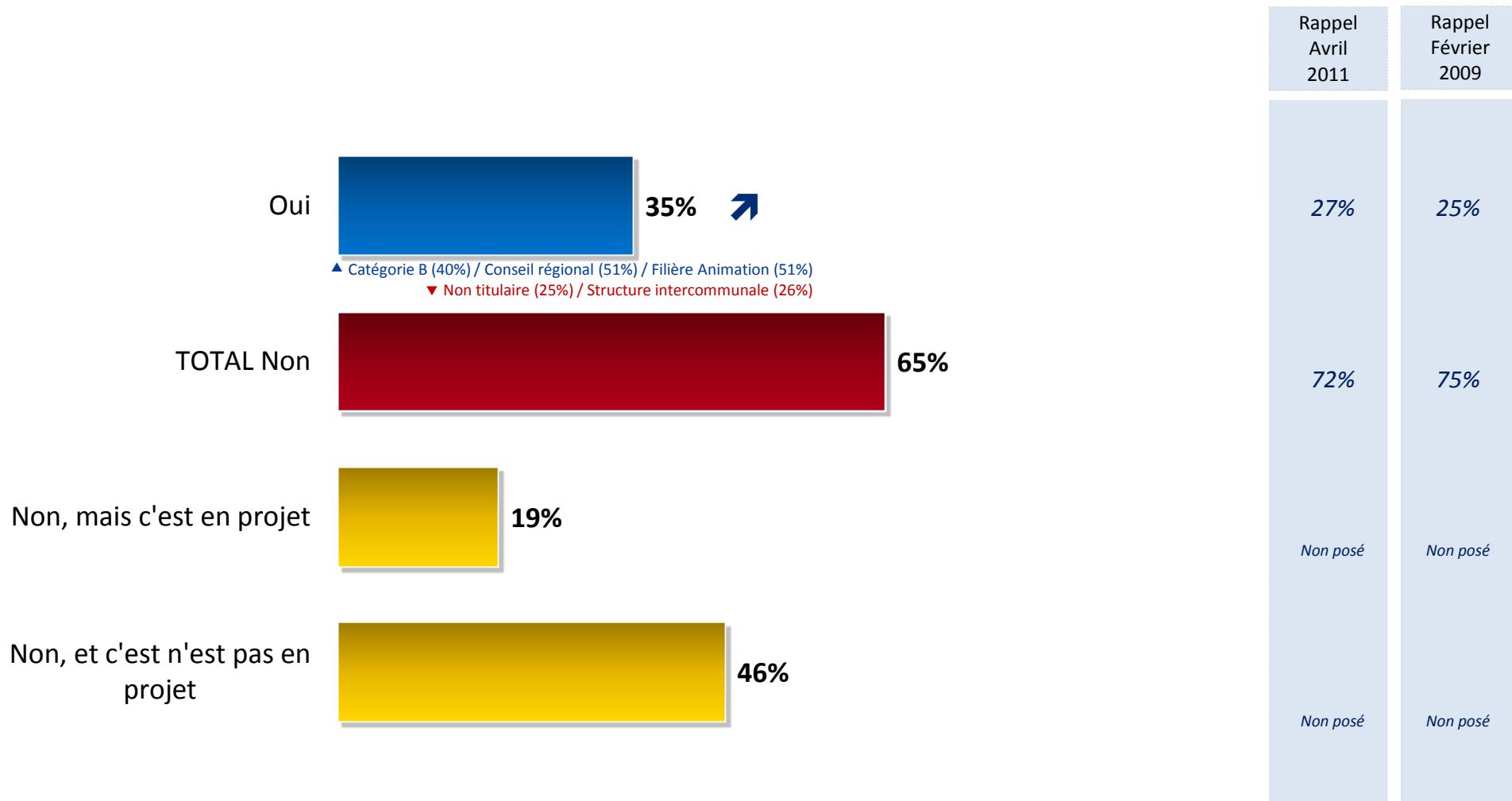


(1) En février 2009, l'intitulé de la question était : « Vous personnellement, diriez-vous que vous accordez un rôle important ou pas important au choix d'une mutuelle dédiée à la fonction publique territoriale plutôt qu'une mutuelle non professionnelle ? » et était posée aux agents adhérent à une mutuelle santé, qu'ils soient ou non souscripteurs.

La participation financière de sa collectivité à la protection sociale des agents

Question : Votre collectivité participe-t-elle à la cotisation de votre complémentaire santé ?

Base : question posée uniquement aux agents affiliés à une complémentaire santé en tant que souscripteur, soit 80% de l'échantillon



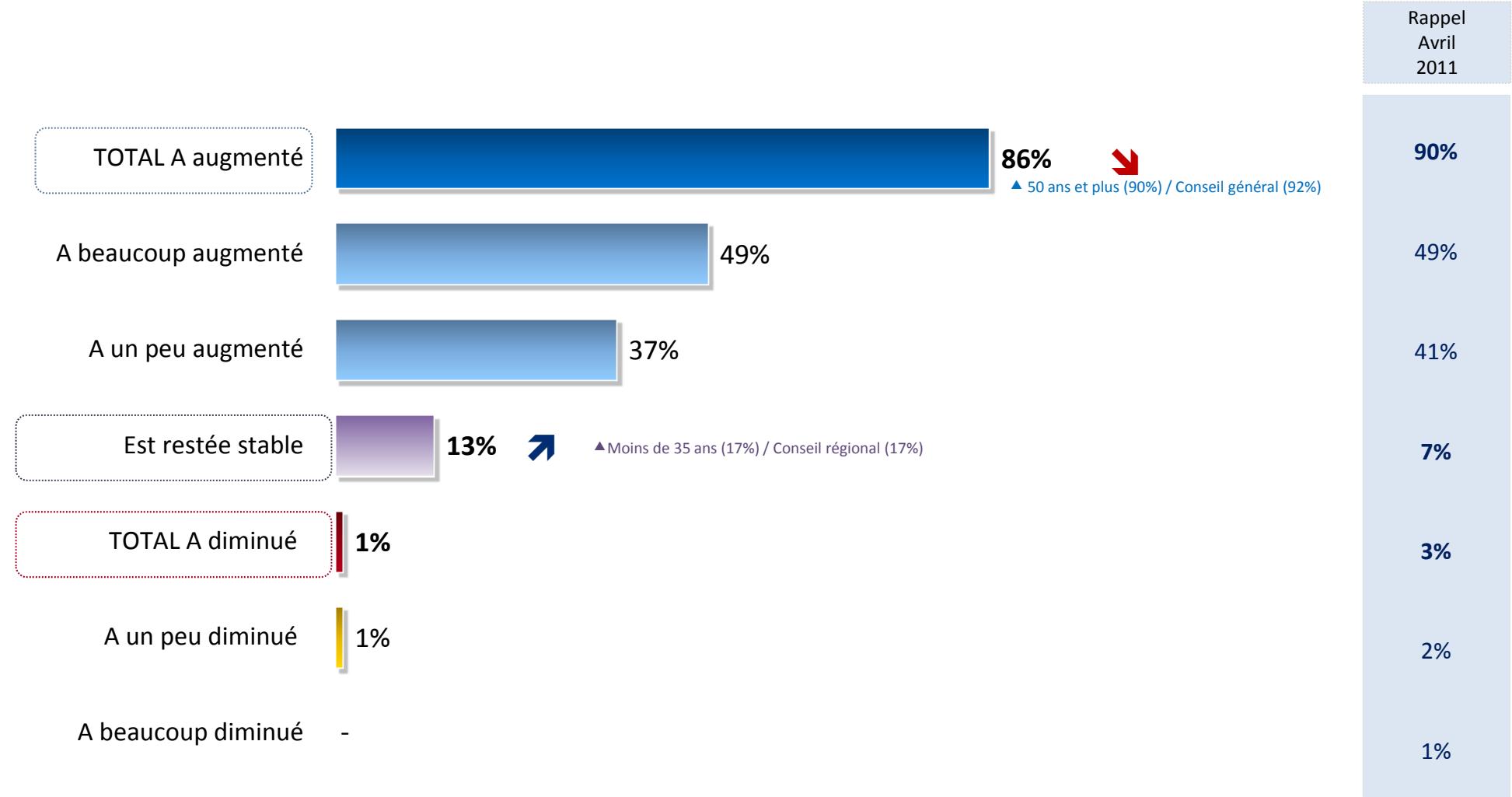
(1) Avant février 2013, l'intitulé de l'item était : « de votre garantie maintien de salaire »

(2) En 2009, l'intitulé de la question était : Votre collectivité participe-t-elle à la cotisation de votre mutuelle santé ? »

L'évolution de la part du budget consacré aux dépenses de santé

Question : Avez-vous le sentiment qu'au cours des cinq dernières années, le montant que vous consaciez aux dépenses de santé a augmenté, est resté stable ou a diminué en proportion de votre budget global ?⁽¹⁾

Rappel
Avril
2011

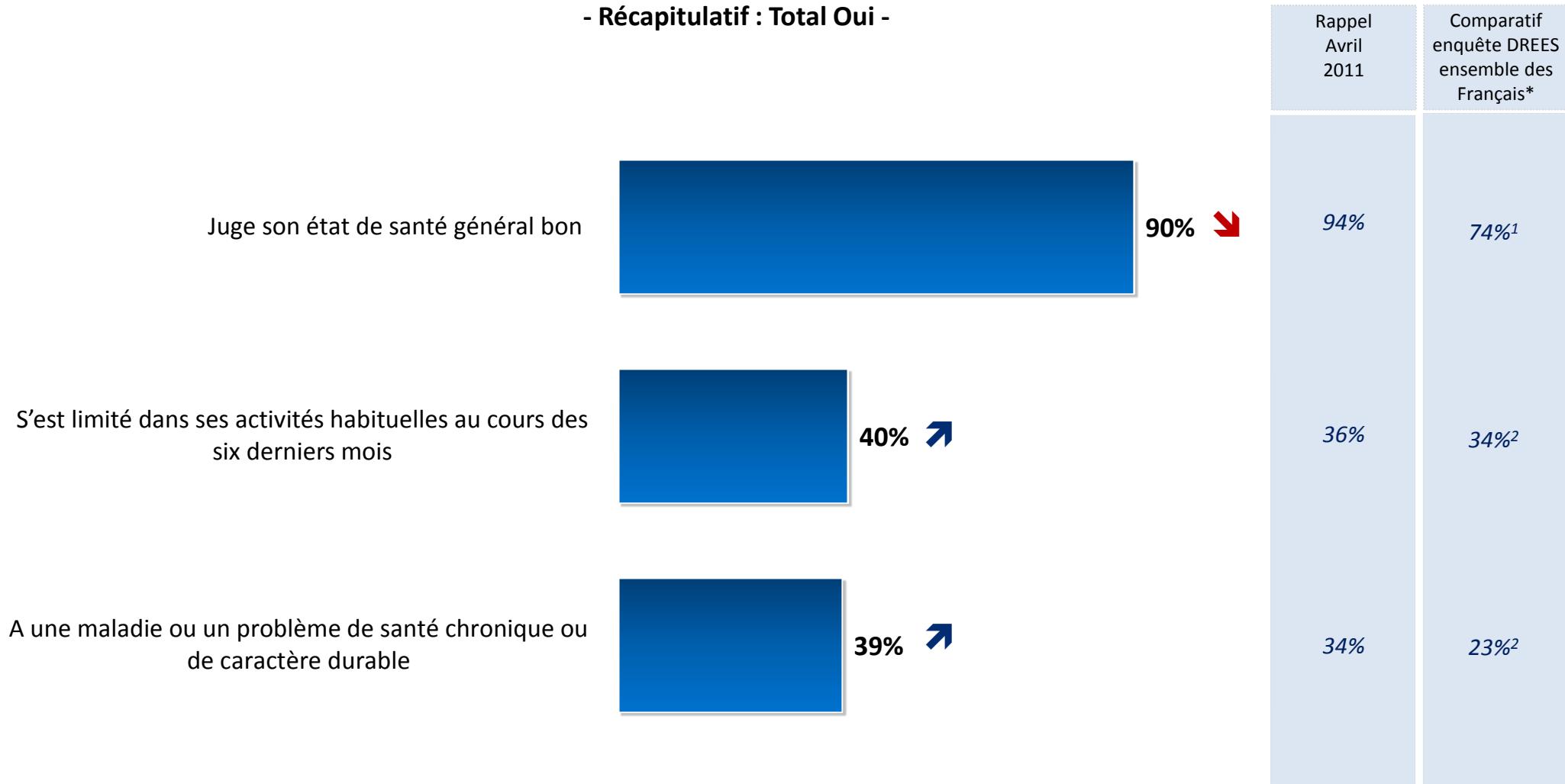


(1) En avril 2011, l'intitulé de la question était : « Avez-vous le sentiment qu'au cours des cinq dernières années, la part du budget de votre foyer consacrée aux dépenses de santé a augmenté, a diminué ou est restée stable ? »



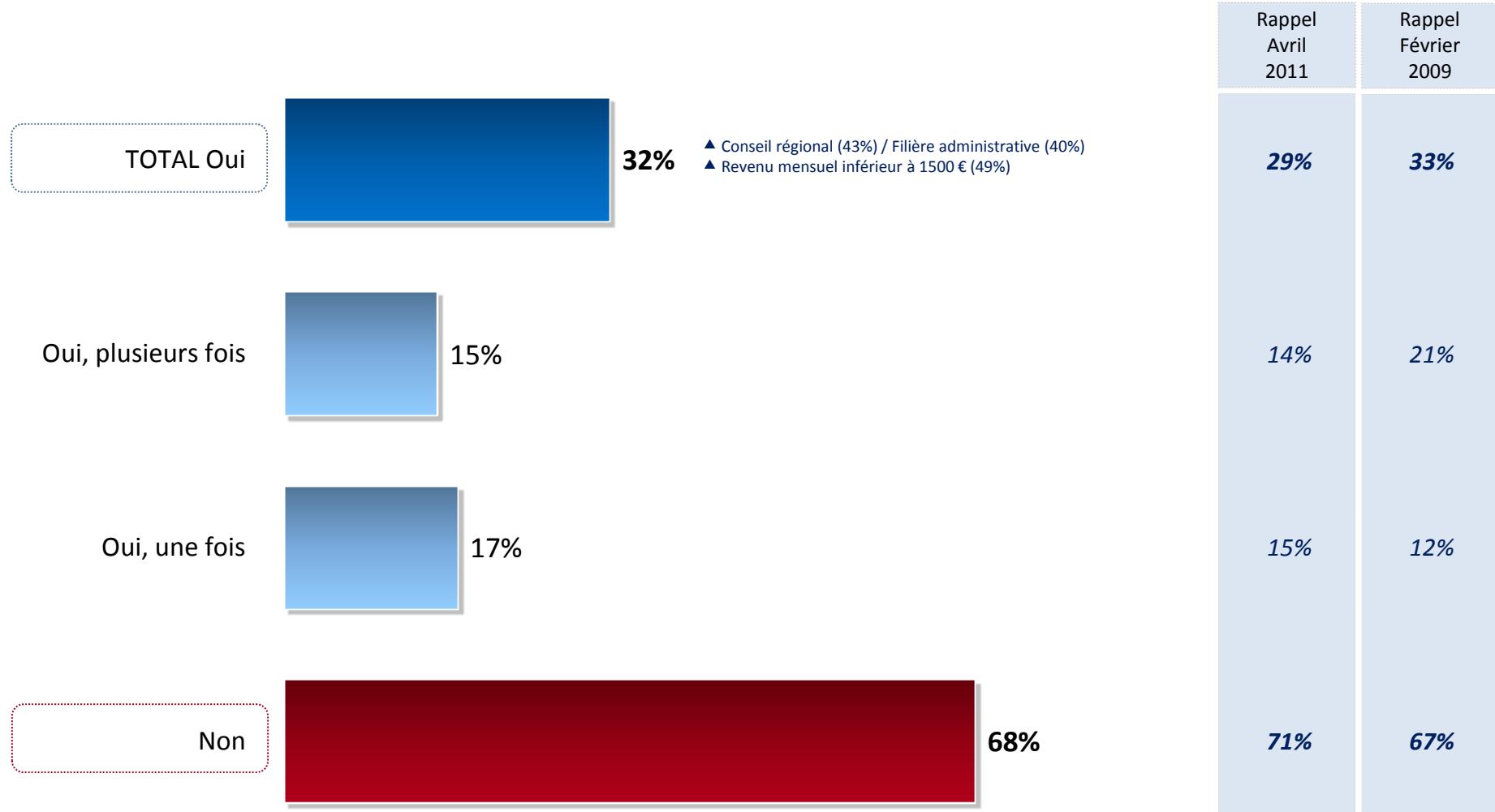
C | Le vécu en matière de santé

- Récapitulatif : Total Oui -



Le renoncement à des consultations ou soins médicaux au cours des derniers mois

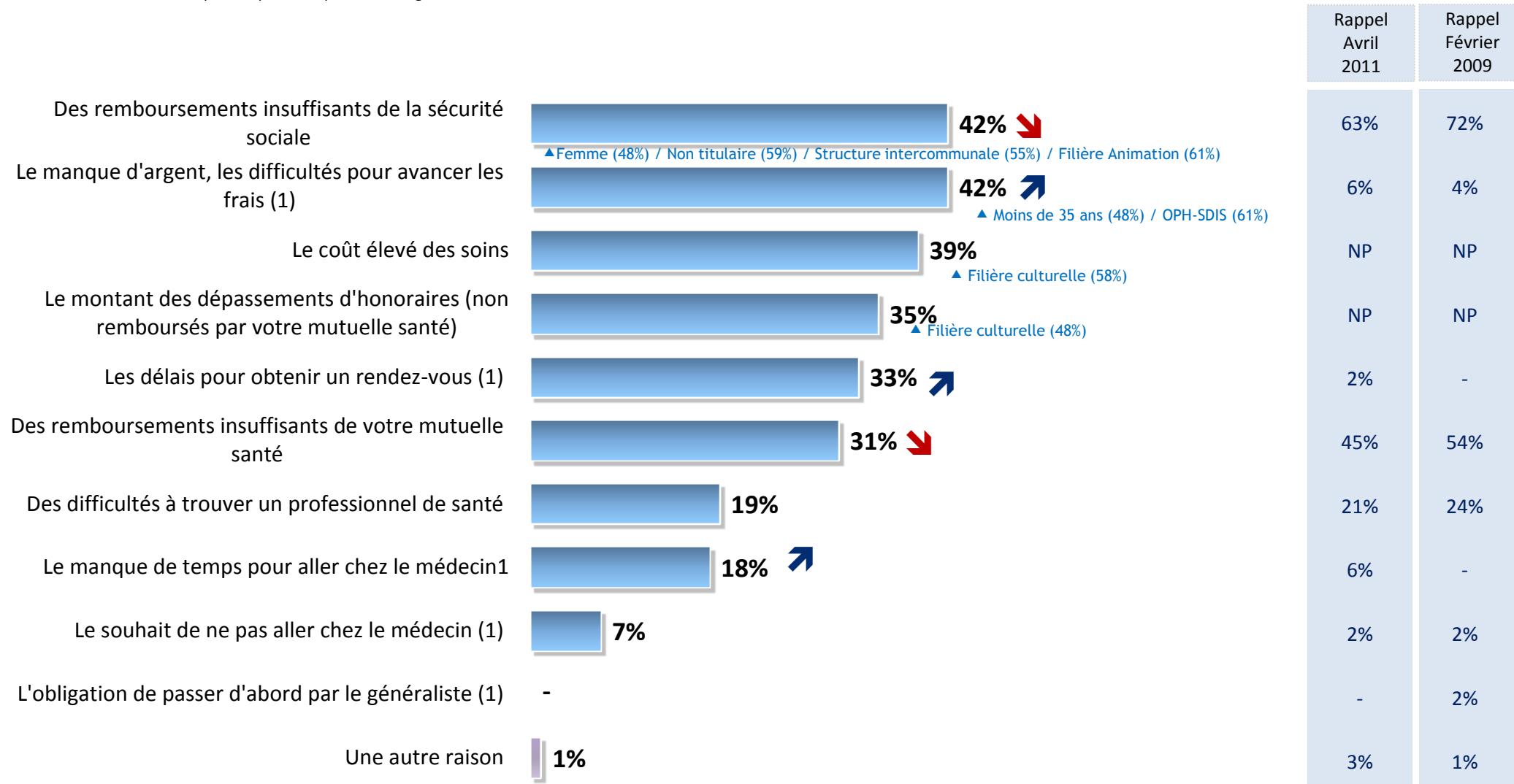
Question : Au cours des douze derniers mois, avez-vous renoncé à des consultations ou soins médicaux ?



Les raisons du renoncement à des consultations ou soins médicaux

Question : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous renoncé à des consultations ou soins médicaux au cours des douze derniers mois ?

Base : question posée uniquement aux agents déclarant avoir renoncé à des consultations ou soins médicaux au cours des douze derniers mois, soit 32% de l'échantillon.



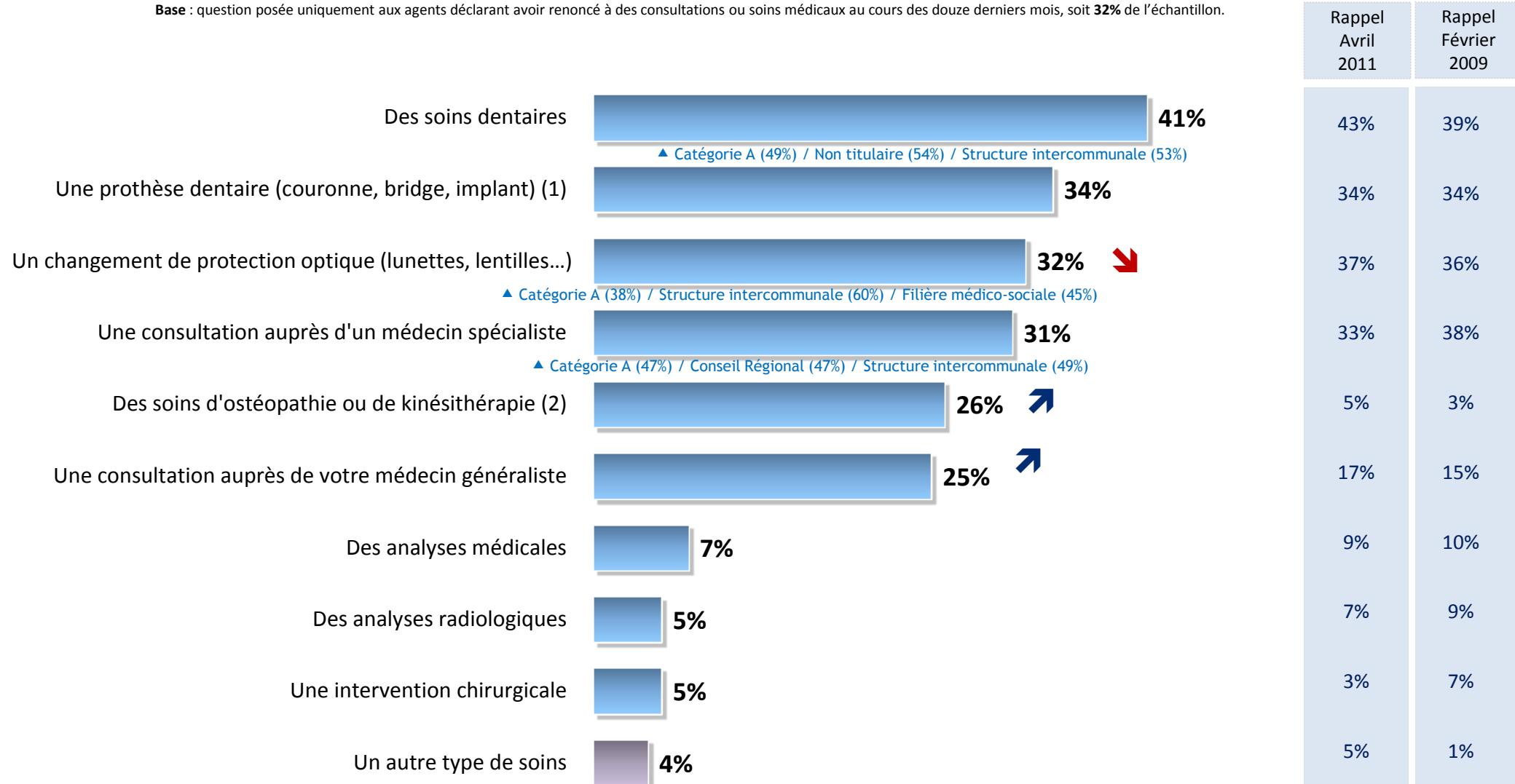
NP : Item Non Posé

(1) En février 2009 et avril 2011, ces réponses avaient émergé de façon spontanée.

Les types de consultations ou soins concernés par le renoncement

Question : A quel type de consultations ou soins médicaux avez-vous renoncé au cours des douze derniers mois ?

Base : question posée uniquement aux agents déclarant avoir renoncé à des consultations ou soins médicaux au cours des douze derniers mois, soit 32% de l'échantillon.



(1) En février 2009 et avril 2011, l'intitulé de l'item était : « une prothèse dentaire ».

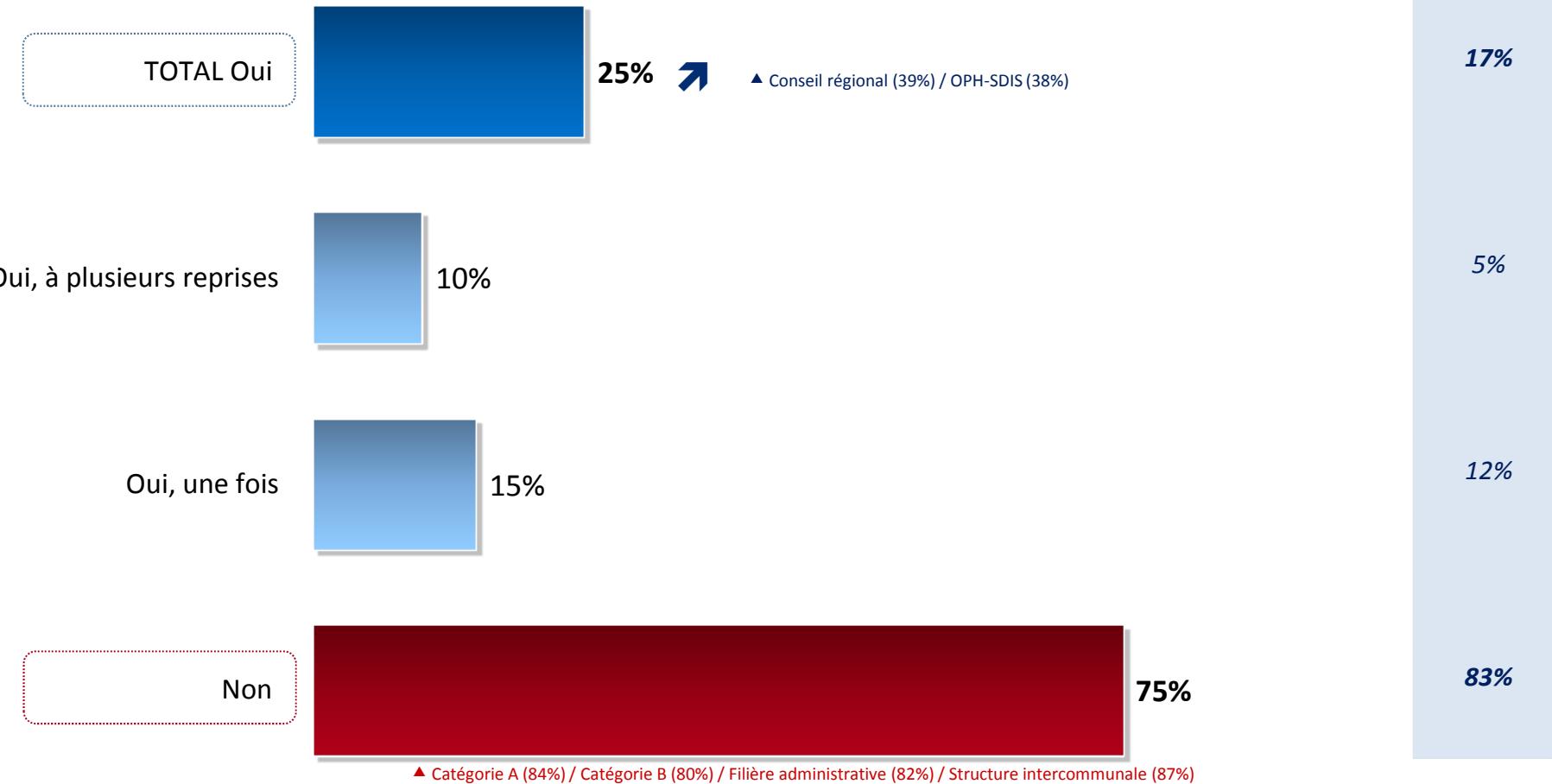
(2) En février 2009 et avril 2011, cette réponse avait émergé de façon spontanée.

D

| Les problèmes de santé au travail

Question : Au cours des douze derniers mois, avez-vous connu des problèmes de santé liés à votre travail ?

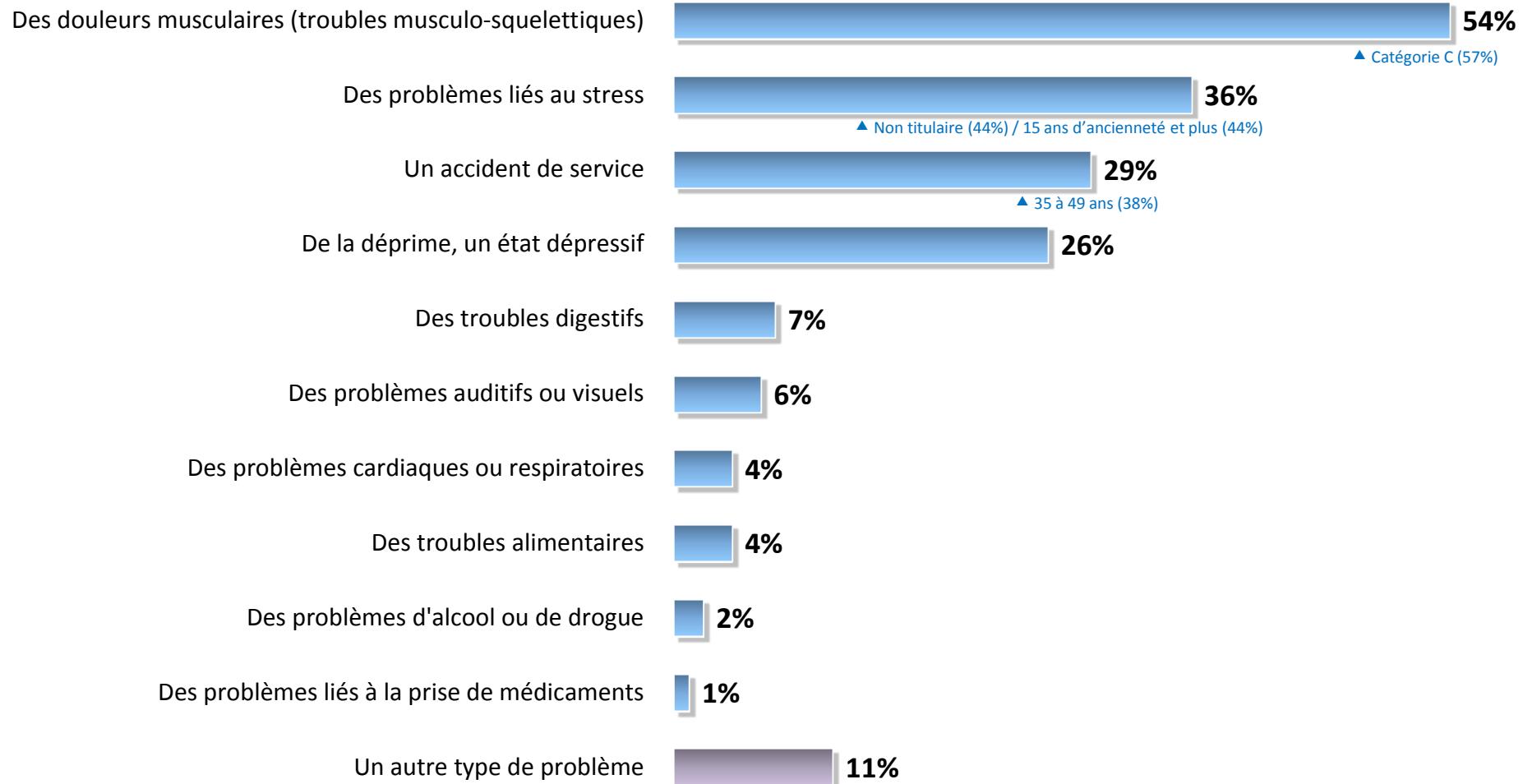
Rappel
Avril 2011



Les types de problèmes de santé au travail rencontrés

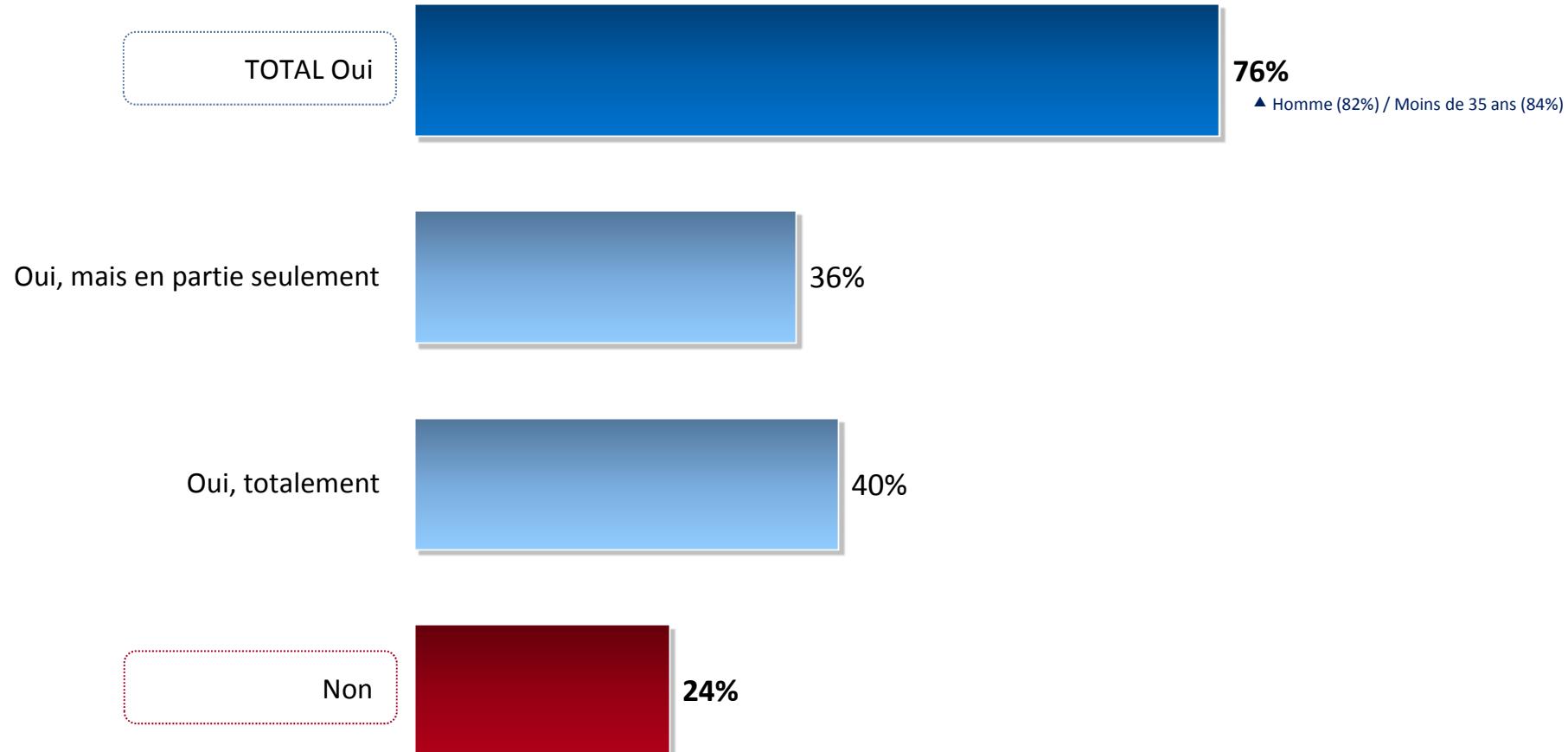
Question : Quel(s) type(s) de problème(s) de santé liés au travail avez-vous rencontré(s) ?

Base : question posée uniquement aux agents déclarant avoir rencontré des problèmes de santé liés au travail au cours des douze derniers mois, soit 25% de l'échantillon.



Question : Votre employeur a-t-il été informé de vos problèmes de santé liés au travail ?

Base : question posée uniquement aux agents déclarant avoir rencontré des problèmes de santé liés au travail au cours des douze derniers mois, soit 25% de l'échantillon.



E

| **Les attentes à l'égard des collectivités en
matière de protection sociale**

L'importance attribuée au rôle de sa collectivité dans différents domaines en matière de protection sociale

Question : Vous personnellement, diriez-vous que votre collectivité a un rôle important à jouer dans chacun des domaines suivants ?

Base : question posée à 50% de l'échantillon.

Rappel
Avril 2011

- Récapitulatif : Total Important -

L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap



NP

L'amélioration du cadre collectif de travail (modes d'organisation, dispositifs de management,...)



NP

La détection et la prévention des risques psychosociaux (stress)



78%

La prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)



70%

La sécurité routière



63%

La prévention des addictions (tabac, alcool, drogues, jeux)



61%

NP : Item Non Posé

(1) En avril 2011, l'intitulé de l'item était : « la prévention des addictions ».

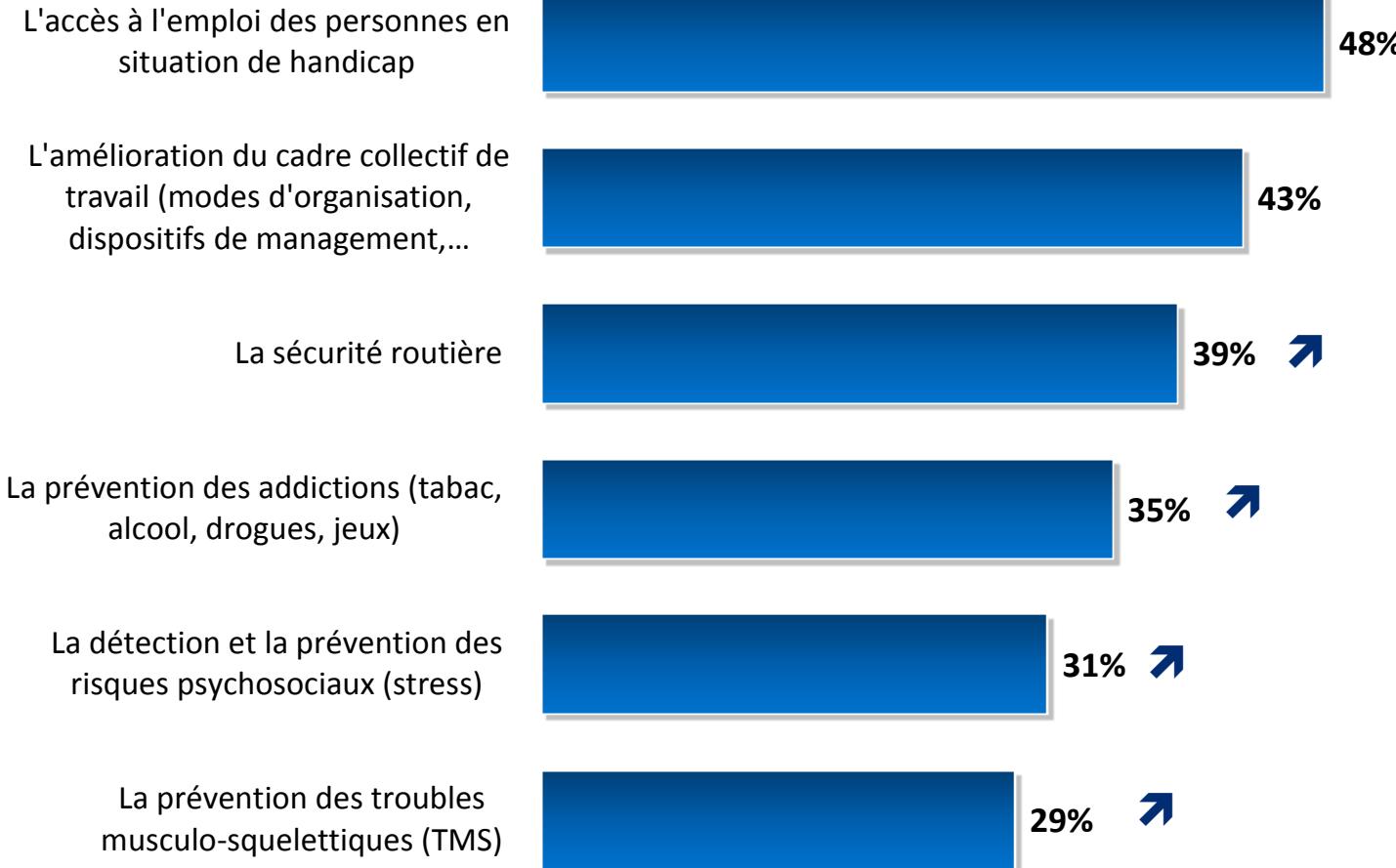
La perception des actions menées par sa collectivité dans différents domaines en matière de protection sociale

Question : Diriez-vous que votre collectivité mène des actions importantes dans chacun des domaines suivants ?

Base : question posée à 50% de l'échantillon.

Rappel
Avril 2011

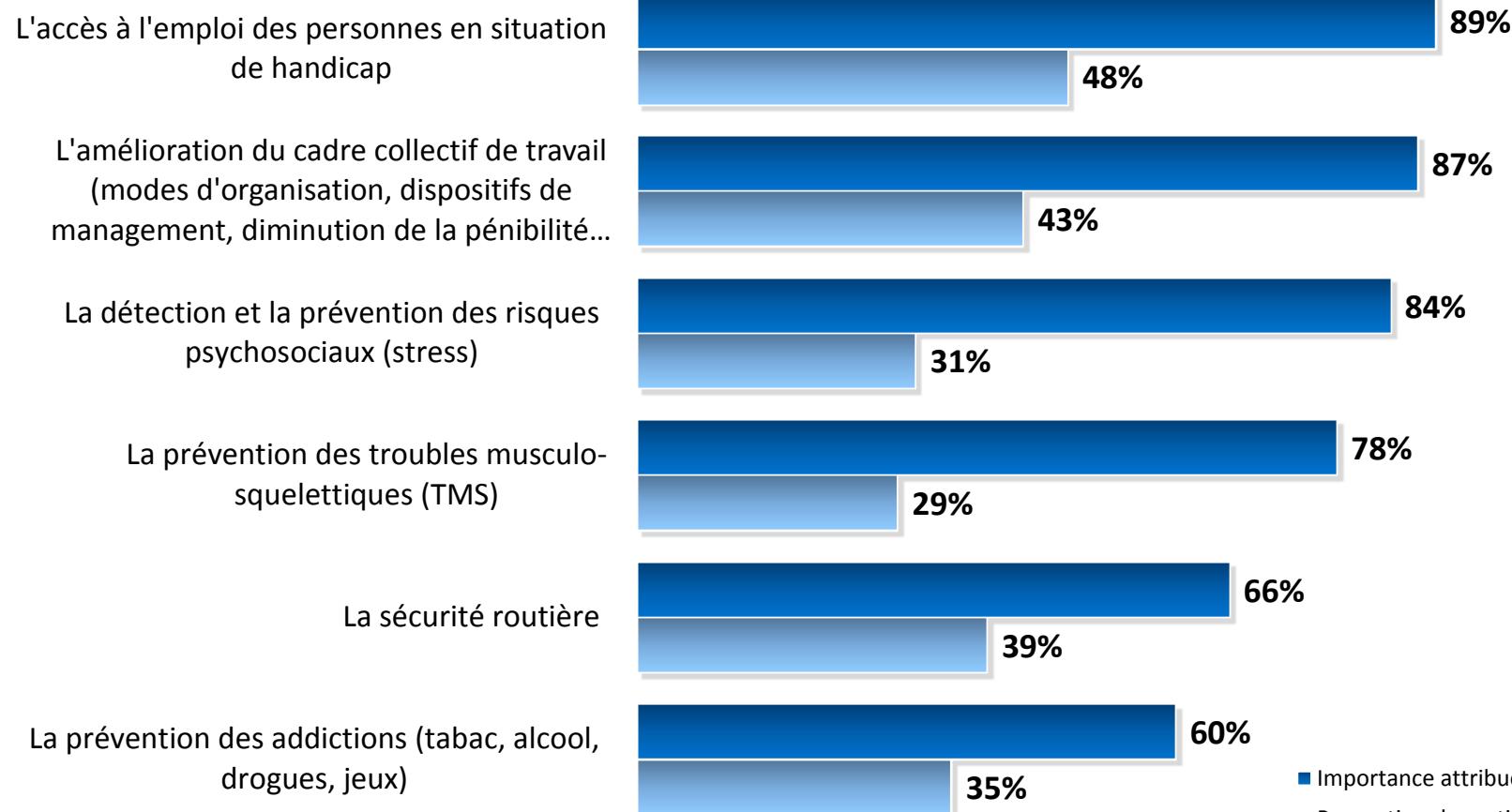
- Récapitulatif : Total Important -



NP : Item Non Posé

Questions : Vous personnellement, diriez-vous que votre collectivité a un rôle important à jouer dans chacun des domaines suivants ?
 Diriez-vous que votre collectivité mène des actions importantes dans chacun des domaines suivants ?

- Récapitulatif : Total Important(es) -

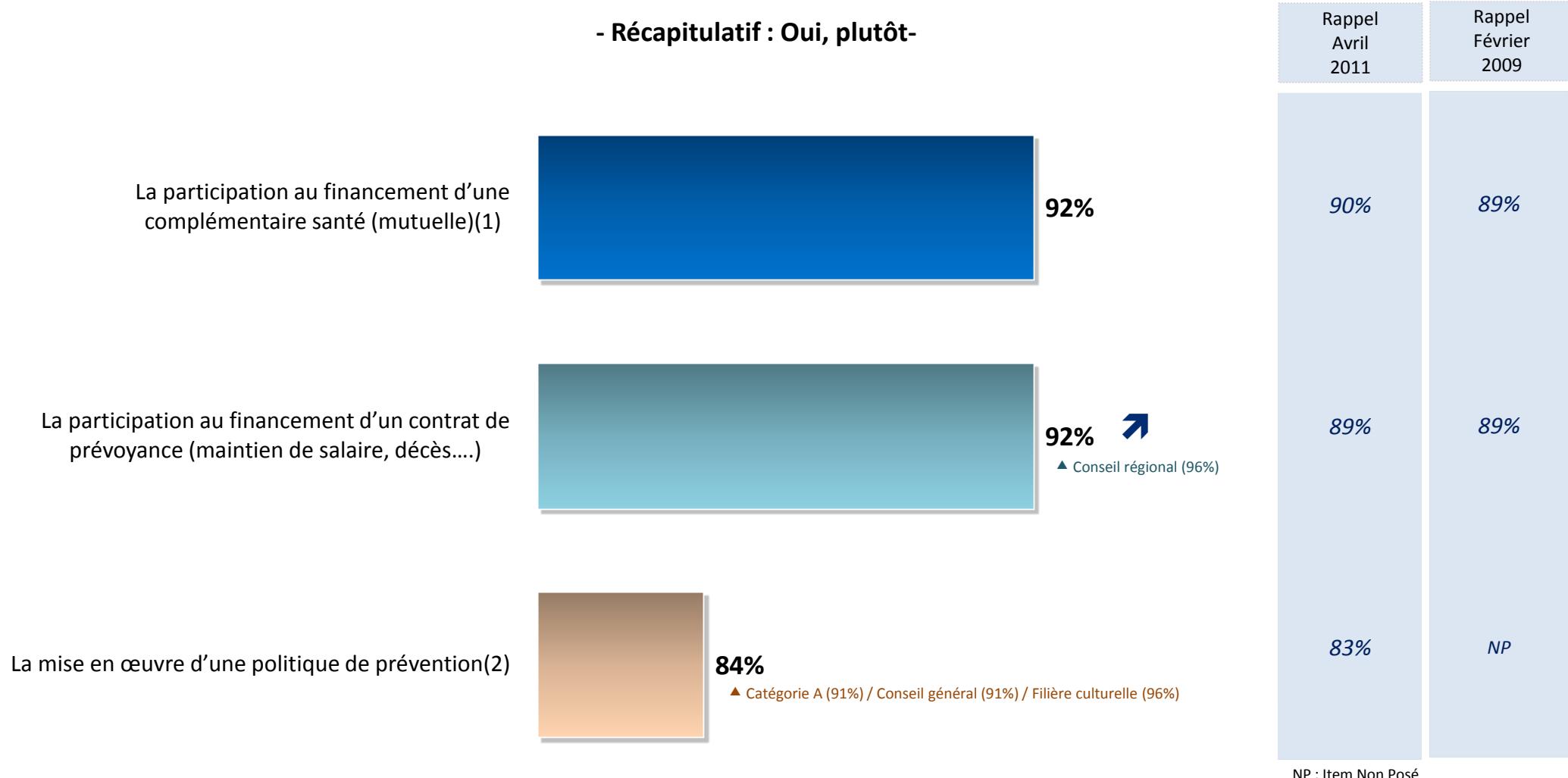


■ Importance attribuée au rôle de sa collectivité
 ■ Perception des actions menées par sa collectivité

Le souhait d'intervention de sa collectivité en matière de santé et de prévoyance

Question : Et estimez-vous que votre collectivité doit intervenir dans chacun des domaines suivants ?

- Récapitulatif : Oui, plutôt-



(1) En février 2009, l'intitulé de l'item était : « La participation au financement d'une mutuelle santé ».

(2) En février 2009 et avril 2011, l'intitulé de l'item était : « la prise en compte d'une politique de prévention ».

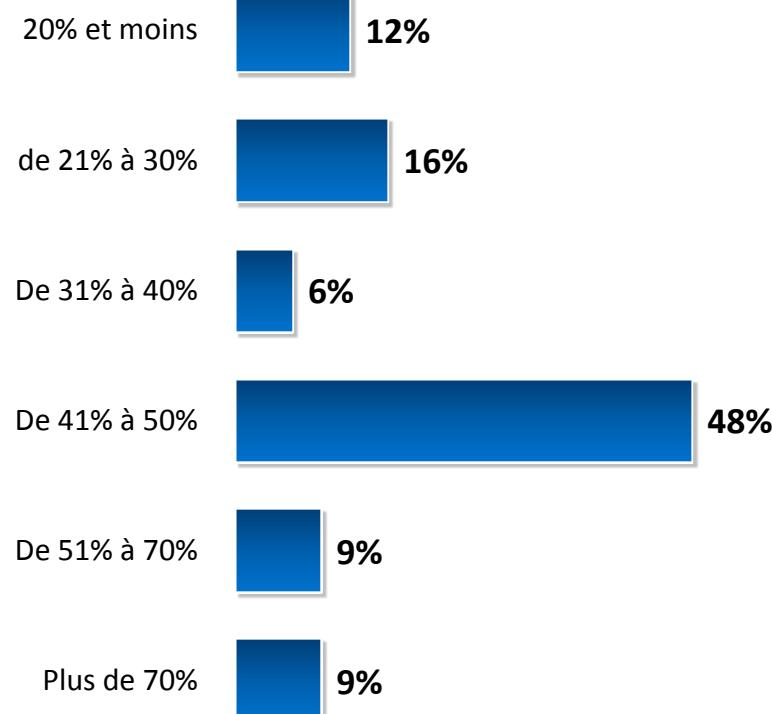
Le niveau de participation financière de la collectivité souhaité pour la mutuelle santé et les contrats de prévoyance

Question : A quelle hauteur en pourcentage estimez-vous que votre collectivité doit intervenir dans chacun des domaines suivants ?

Base : question posée uniquement aux agents estimant que leur collectivité devrait offrir une participation financière à une complémentaire santé (92% de l'échantillon) ou à un contrat de prévoyance (92% de l'échantillon).

Rappel
Février
2009

Participation à une complémentaire santé



Moyenne Avril 2011 : 46,1%

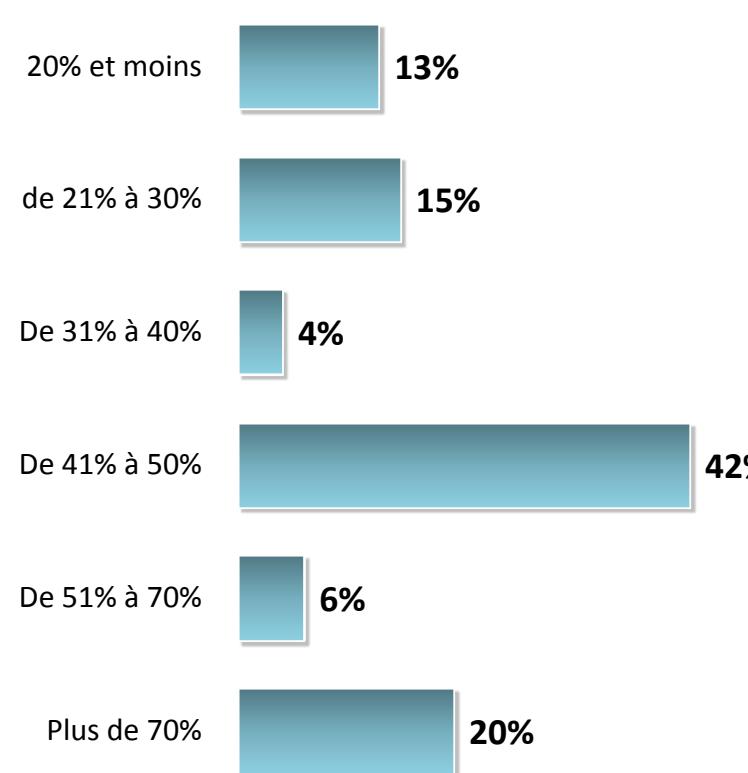
Rappel moyenne avril 2011 : 43%

Rappel moyenne février 2009 : 43%

	Rappel Avril 2011	Rappel Février 2009
20% et moins	14%	16%
de 21% à 30%	22%	20%
De 31% à 40%	6%	7%
De 41% à 50%	45%	45%
De 51% à 70%	5%	4%
Plus de 70%	8%	8%

NB : En 2009, le taux de non réponse était de 11%

Participation à un contrat de prévoyance



Moyenne : 50,4%

Rappel moyenne avril 2011 : 46,5%

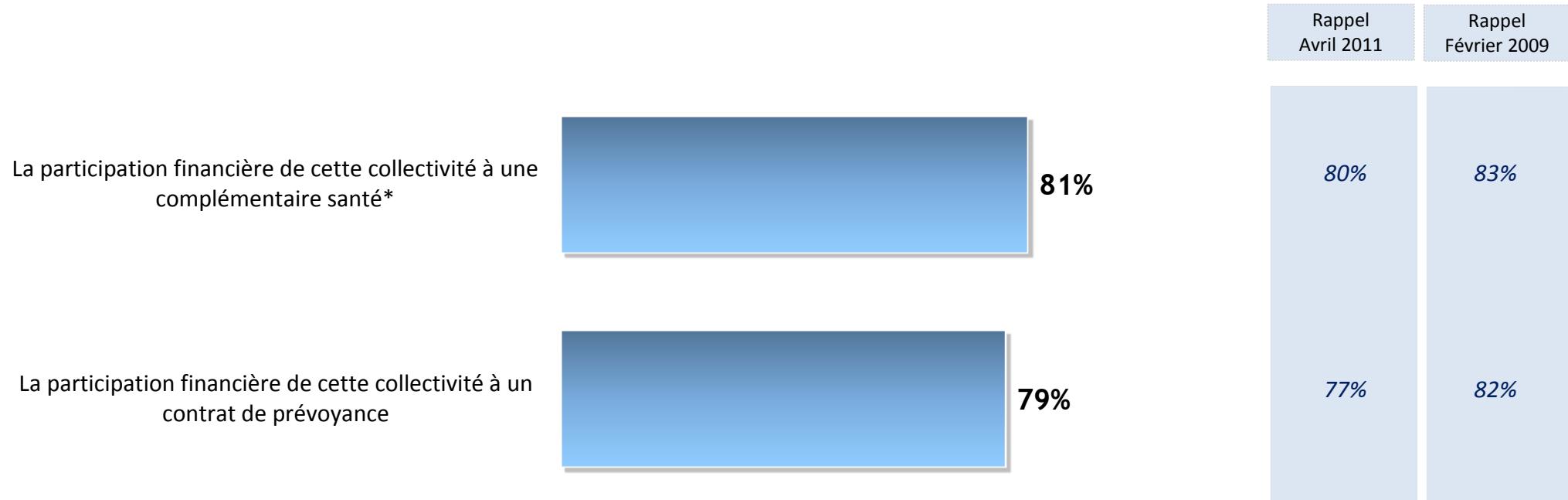
Rappel moyenne février 2009 : 44,5%

	Rappel Avril 2011	Rappel Février 2009
20% et moins	14%	15%
de 21% à 30%	19%	17%
De 31% à 40%	6%	6%
De 41% à 50%	42%	35%
De 51% à 70%	5%	4%
Plus de 70%	14%	11%

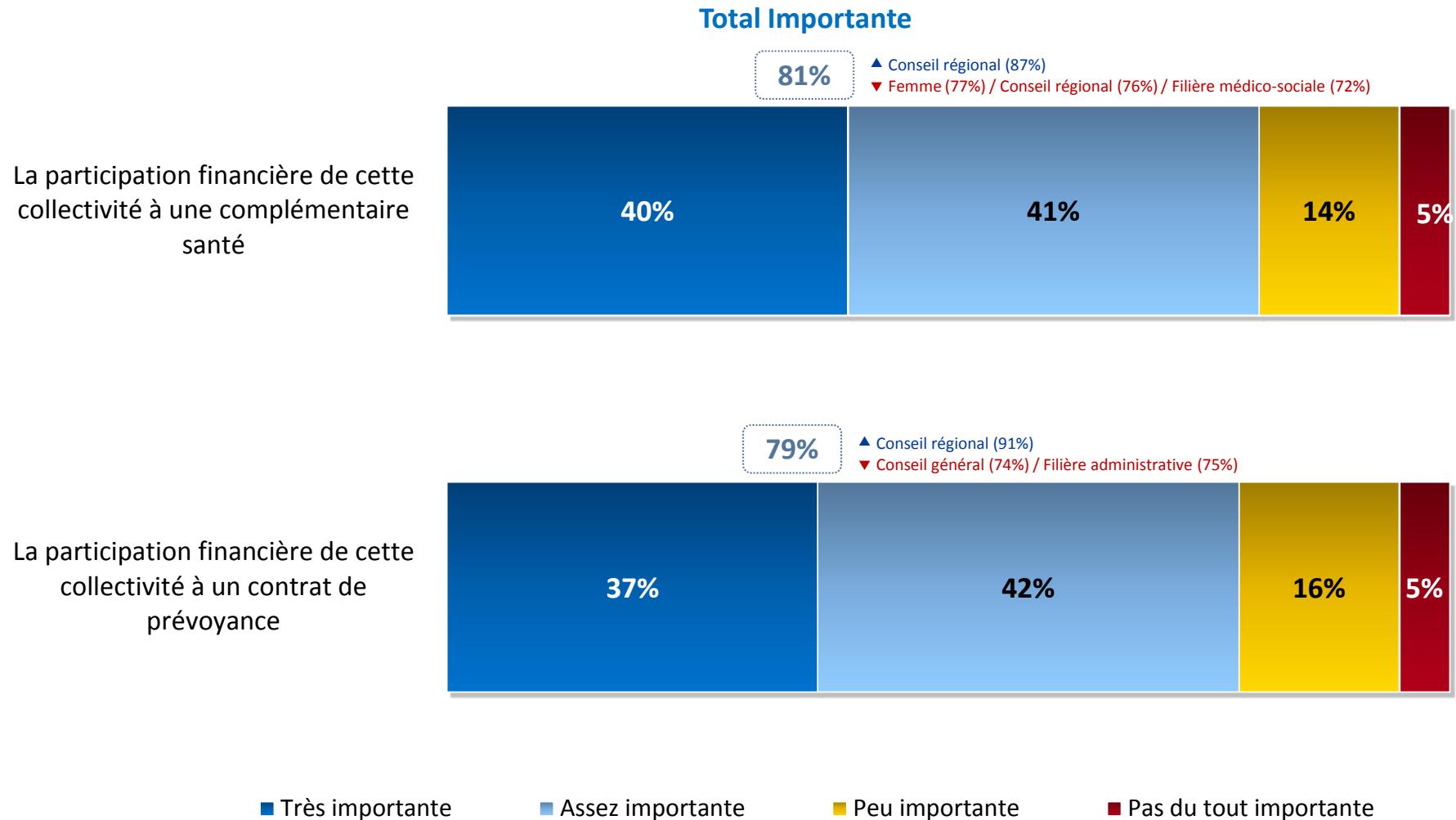
NB : En 2009, le taux de non réponse était de 12%

Question : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous qu'il contribue à l'attractivité d'une collectivité comme employeur de façon importante ou pas importante ?

- Récapitulatif : Total Importante -



Question : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous qu'il contribue à l'attractivité d'une collectivité comme employeur de façon importante ou pas importante ?

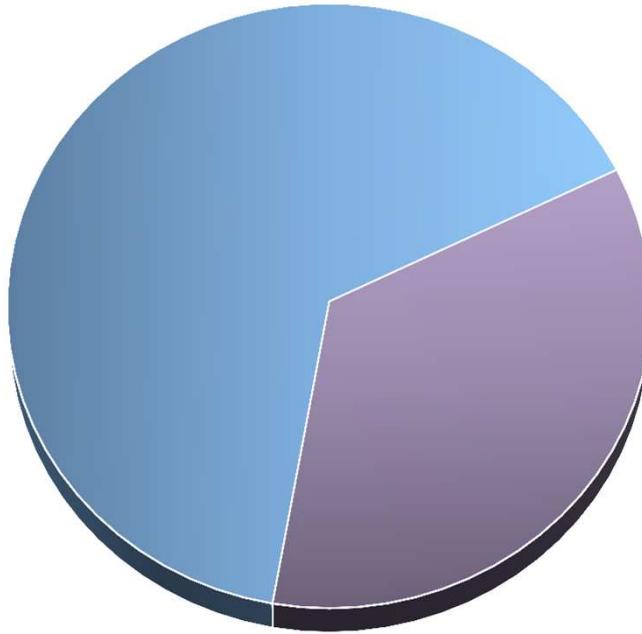


Question : S'agissant de votre complémentaire santé, si votre collectivité participe au financement, quelle opinion se rapproche le plus de la vôtre ?

Vous souhaitez pouvoir choisir librement votre complémentaire santé
65%

(Rappel Avril 2011 : 67%)

▲ OPH-SDIS (70%) / Filière culturelle (82%) / Filière médico-sociale (72%)



Vous êtes disposé à laisser à votre collectivité le choix de votre complémentaire santé
35%

(Rappel Avril 2011 : 33%)

▲ Revenu mensuel supérieur à 4500 € (48%)